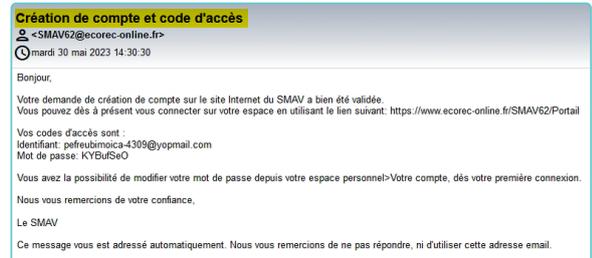


MA DEMANDE PASS'DÉCHETS en papier

- 1**  **L'USAGER**
- Je remplis mon formulaire Pass' déchets avec les pièces justificatives demandées
 - Je dépose ma demande en déchèterie ou au siège du SMAV

- 2**  **LE SMAV**
- Traitement de la demande (plus long en fonction du nombre de demandes)
 - Contrôle du formulaire et des pièces justificatives
 - Création ou mise à jour de la fiche de l'utilisateur
 - Activation du badge physique et édition du courrier
 - Mise à disposition du badge en déchèterie
 - Appel téléphonique de l'utilisateur pour confirmer la mise à disposition du badge en déchèterie sous un délai de 3 semaines

- 3**  **L'USAGER**
- Je reçois un mail indiquant ma création de badge et de mon accès *Ecoportail* avec mon identifiant et mon mot de passe (si adresse mail renseignée)



- 4**  **L'USAGER**
- Je consulte et gère mes informations, mes coordonnées, ...
 - Je peux faire ma demande de mon e-badge (facultatif)



Plus de détails dans le mode d'emploi
et la Foire Aux Questions disponibles
sur notre site www.sma62.fr > mon espace usager